

École Simonne-Monet

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Simonne-Monet définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

L'école Simonne-Monet sera une école inclusive qui a à cœur le bien-être de tous tout en construisant des citoyens engagés et ouverts aux autres. Pour y arriver les membres de l'équipe-école vont travailler en cohésion et collaboration.

Vision et valeurs : valeurs

- Ouvertures aux autres
- Respect
- Collaboration

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Simonne-Monet est une école primaire du Centre de service scolaire de Montréal qui est située dans le quartier Côte-des-Neiges. La clientèle est caractérisée par un niveau socioéconomique faible (IMSE 9) et par une diversité culturelle et linguistique. Les trois principales langues maternelles de nos élèves sont le tagal à 28,4%, l'arabe à 7,5% et l'anglais à 16,9%. Ainsi, bien que 68% de nos élèves soient nés au Québec, seulement 7% ont le français comme langue maternelle et 21,6% parlent français à la maison. Il est important de souligner que bien que 80% de nos élèves ont une langue maternelle autre que le français et l'anglais, près de 47% de d'entre eux parlent anglais à la maison. Il y a une forte proportion de famille qui vivent dans un contexte de défavorisation autant matérielle que sociale en plus d'être issues de l'immigration. Nous avons également du personnel du CIUSSS Centre-Ouest de Montréal (infirmière et travailleuse sociale et programme de dépistage dentaire). Enfin, nous avons aussi des partenariats avec les organismes suivants : Promis, Centre de Pédiatrie sociale (ATLAS), Centre communautaire Côte-des-Neiges et la bibliothèque Côte-des-Neiges.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

C'est une école de quartier qui accueille des enfants de 4 à 12 ans en classe régulière mais également des élèves en classes d'adaptation scolaire AMPLI (élèves ayant un trouble de langage) et en classes TEACCH (élèves un trouble du spectre de l'autisme). Nous avons 342 élèves et 36 enseignants. Depuis plusieurs années, on observe une augmentation importante de l'utilisation de l'anglais comme langue d'usage et de communication entre les élèves. L'acquisition et la maîtrise du français représentent donc un enjeu important pour la réussite de nos élèves. Nous avons une forte proportion d'enfants vulnérables qui présentent difficultés d'apprentissage et nécessitent du soutien. Pour faire face à ces défis, le milieu peut compter sur une équipe-école stable et mobilisée qui réussit à mettre en place un environnement sain et sécuritaire. Également, l'école offre les services éducatifs complémentaires suivant : orthopédagogie, soutien linguistique, orthophonie, psychoéducation et éducation spécialisée.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le degré de motivation de nos élèves.
- Le nombre d'élèves par niveau.
- La mobilisation du personnel.
- Le nombre d'enseignants, professionnels, soutien techniques offrant un service direct ou indirect aux élèves.
- Le nombre d'élèves qui fréquentent notre SDG.
- L'offre de service en adaptation scolaire.
- La stabilité du personnel.
- Les formes de collaborations avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du CSSDM et de Montréal.
- Le pourcentage d'absentéisme chez nos élèves.
- Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation.
- L'indice du seuil de faible revenu.
- La langue maternelle.
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention.
- Le type de degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant.
- L'indice de milieu socioéconomique.
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.
- La proportion d'élèves qui commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilités pour leur développement.
- Le statut familial des élèves.
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage qui sont intégrés.

Annexe

L'équipe-école trouve important de suivre les résultats de nos élèves aux épreuves du ministère en français (lecture et écriture) en 4e et 6e année.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie

Objectif : Augmenter le nombre d'élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% en lecture de 64,2 % à 69,4 % juin 2027

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie

Objectif : Augmenter le nombre d'élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% en écriture de 57,7 % à 60,7 % juin 2027